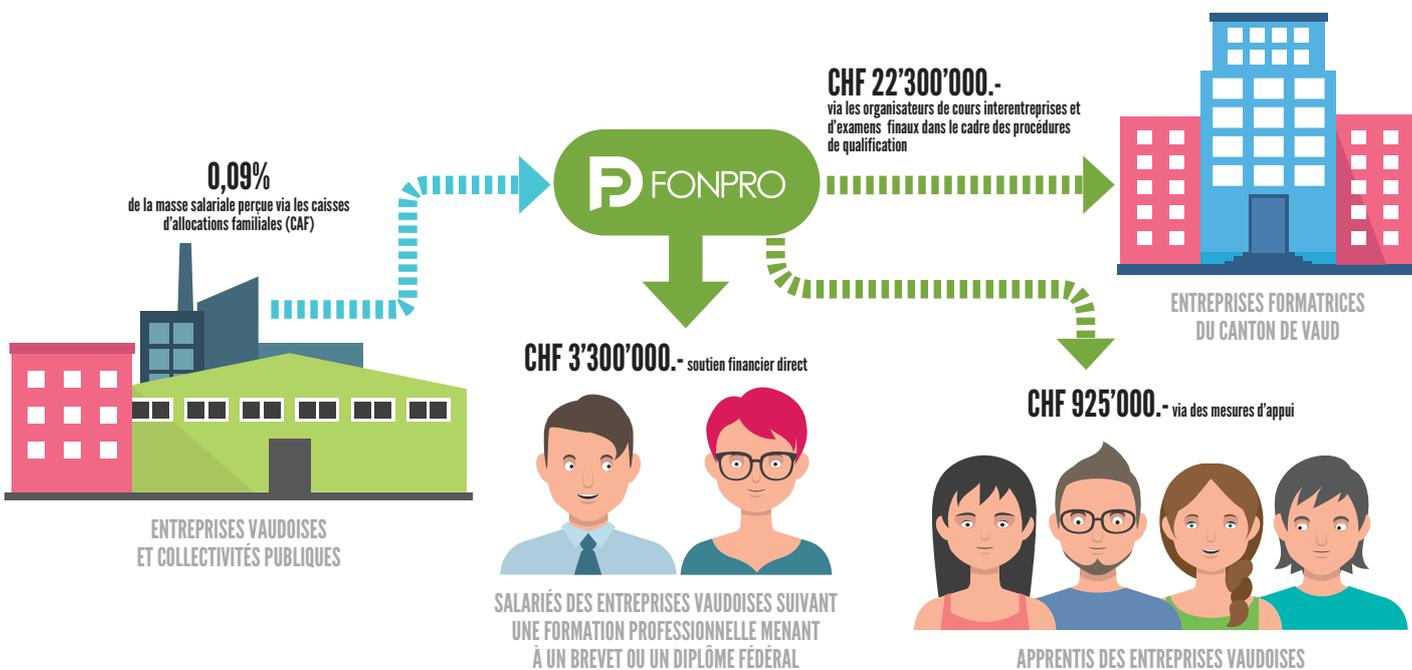


FORMATION PROFESSIONNELLE

LA FONPRO: UN SOUTIEN DE POIDS



La fondation FONPRO soutient les acteurs vaudois de la formation professionnelle depuis plus de sept ans. En 2016, son budget en faveur de personnes entreprenant des formations professionnelles supérieures a été fortement augmenté.

Créée en 2009, la FONPRO est une fondation cantonale qui a pour objectif de soutenir les acteurs de la formation professionnelle. Grâce à un prélèvement de 0,09% de la masse salariale des entreprises et des collectivités publiques perçue via les caisses d'allocations familiales, elle participe entre autres au financement des cours interentreprises, des stages professionnels obligatoires, des formations professionnelles supérieures et des mesures d'appui destinés aux apprentis en difficulté. L'année dernière, ce soutien a par exemple permis d'obtenir la gratuité des cours interentreprises pour environ 80% des apprentis vaudois issus d'entreprises formatrices.

ENCOURAGER L'OBTENTION DE BREVETS ET DIPLÔMES FÉDÉRAUX

En 2016, la FONPRO a fortement augmenté son budget destiné à soutenir les personnes qui entreprennent des formations professionnelles supérieures, celles-ci étant sou-

vent très coûteuses. Ainsi, ce sont près de 630 candidats suivant des formations menant à des brevets et diplômes fédéraux qui ont bénéficié d'un soutien financier direct, faisant progresser de près de 13% les montants totaux alloués par la fondation. Avec la mise en place du versement d'une subvention directement à la personne par la Confédération dès 2018, la FONPRO poursuivra son soutien et adaptera son financement en faveur des salariés des entreprises vaudoises. En amont des 50% de frais de formation remboursés par la Confédération, un montant équivalent à 25% des frais de formation – plafonné à 2500 francs – pourra être versé en cours de formation par la FONPRO. L'intégralité des frais de la taxe d'examen – plafonné à 3000 francs – continuera également à être prise en charge par la FONPRO, une fois l'examen passé.

Renseignements complémentaires sur les demandes de soutien sur www.fonprosup.ch.

FORMATION CONTINUE DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Le financement de cours dans le domaine de la construction, qui ne sont pas issus de brevets ou diplômes fédéraux, est par contre toujours pris en charge par le fonds paritaire de Contribution de solidarité professionnelle

de l'Industrie vaudoise de la construction (CSP IVC) et non par la FONPRO. Les personnes intéressées peuvent dès lors obtenir tout renseignement utile directement auprès de l'Ecole de la construction, à ecole@ecole-construction.ch ou au 021 342 30 00.

A.T.

CHIFFRES 2016

- 20 300 000 francs pour les cours interentreprises de 13 500 apprentis;
- 156 000 francs versés directement aux entreprises, pour l'encadrement des stages professionnels obligatoires de 65 jeunes;
- 1 980 000 francs pour le matériel et les locaux destinés aux examens finaux CFC et AFP, et ce en faveur de 6120 apprentis;
- 3 300 000 francs pour les cours et examens de brevets et diplômes fédéraux de 628 bénéficiaires;
- 925 000 francs pour les mesures d'encadrement d'environ 1020 apprentis en difficulté;
- 22 000 francs pour des aides individuelles à la formation professionnelle initiale (depuis le début de la mesure);
- 230 000 francs en faveur du Salon des métiers et de la formation de Lausanne.